



Non réponse à une requête envoyée à un ministre

Par **anne bossenmeyer**, le **21/02/2008** à **19:05**

depuis trois ans, je sollicite le ministre de l'agriculture pour une requête.
mes courriers envoyés avec AR (j'ai les accusés de réception) n'ont jamais eu réponse.
comment faire pour obtenir une réponse ?

Par **Visiteur**, le **21/02/2008** à **19:16**

peut-être que compte tenu du thème de la requête, personne n'ose s'avancer !
Quoiqu'il en soit, vous auriez dû au minimum recevoir une réponse d'attente de la part du secrétariat ministériel ou de son attaché de cabinet.
essayez d'écrire par mail en rappelant les dates de vos correspondances, que si possible, je vous conseille de scanner et de mettre en pièce jointe.
infodoc@agriculture.gouv.fr